

DISCOURS

DE

M. L. G. DESJARDINS

DÉPUTÉ DE MONTMORENCY

FAIT A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

SUR LES FINANCES DE LA PROVINCE.

(Séance du Jeudi, 21 juin 1888.)

M. l'Orateur,

Je me rends volontiers au désir de l'honorable premier ministre, qui nous a invités, vendredi dernier, à étudier la situation des finances de la province avec toute l'attention et tout le soin que le sujet mérite.

L'opposition constitutionnelle est l'un des plus importants rouages de notre système de gouvernement parlementaire, parce qu'il est de l'intérêt public que la politique générale et les actes administratifs des ministres responsables à cette Chambre et à ceux qui nous ont élus, soit soumis à la libre discussion des représentants du peuple. Le rôle de la loyale opposition de Sa Majesté est celui de la critique, mais pour être utile et atteindre son but, cette critique doit être juste en principe, appuyée sur des faits incontestables, et se recommander à l'approbation publique par la sincérité de ceux qui en prennent la responsabilité. Je me ferai un devoir de me conformer strictement à ces conditions essentielles de toute délibération profitable au pays, dans les remarques qu'il m'incombe de faire en réponse à l'habile discours de l'honorable trésorier (M. Shehyn) sur le budget.

Je n'ai pas besoin de déclarer qu'en critiquant la politique et les opinions de l'honorable trésorier, comme c'est mon droit et mon devoir de le faire, je saurai avoir pour lui tout le respect que lui méritent son caractère et la droiture de ses intentions. Si je ne réussis pas à persuader mes adversaires, je tiens au moins à les convaincre de la sincérité de mes vues par la justice de mes procédés de discussion et la loyauté de ma parole.

Nous sommes tous d'accord à dire que la bonne gestion de nos affaires financières est l'une des questions qui intéressent notre province, et, j'ajouterais, le pays en général, au plus haut degré. Unis sur ce point, nos divergences d'opinion commencent et s'accroissent rapidement dès que nous étudions la situation de nos finances, la politique qui l'a produite telle que, de part et d'autre, nous la constatons, et particulièrement la responsabilité des hommes publics qui ont dirigé ou critiqué la marche des affaires depuis plusieurs années. Le souvenir de nos discussions passées sur le même sujet est encore présent à la mémoire de tous ceux qui y ont donné quelque attention. Il n'est pas nécessaire de le rappeler avec trop d'insistance, pour que mes honorables